



HAL
open science

Introduction : Domesticités dans les Suds. Des droits encore fragiles

Alizée Delpierre, Hélène Malarmey

► To cite this version:

Alizée Delpierre, Hélène Malarmey. Introduction : Domesticités dans les Suds. Des droits encore fragiles. *Revue internationale des études du développement*, 2021, 2 (246), pp.7-35. 10.3917/ried.246.0007 . hal-03533971

HAL Id: hal-03533971

<https://sciencespo.hal.science/hal-03533971>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Introduction : domesticités dans les Suds

Des droits encore fragiles

Alizée Delpierre

Hélène Malarmey

Dans une vidéo réalisée pour l'Organisation internationale du travail (OIT), l'actrice Yalitza Aparicio, qui incarne dans le film *Roma*¹ une travailleuse domestique de Mexico dans les années 1970, est sollicitée pour alerter sur les risques encourus par les dizaines de millions de travailleur-se-s domestiques à travers le monde en pleine crise du Covid-19². Cette vidéo a été diffusée le 16 juin 2020, date de la journée internationale des dites « travailleur-se-s domestiques », quelques jours après la publication d'un rapport analysant les impacts de la crise sur leur travail en Amérique latine et aux Caraïbes³. On y lit notamment que les travailleur-se-s domestiques sont particulièrement exposé-e-s aux risques sanitaires et psycho-sociaux, du fait de l'absence de mesures d'hygiène dans les maisons où elles-ils travaillent et, surtout, de l'obligation pour certain-e-s de rester habiter chez leurs employeuse-s, privé-e-s de leur entourage. Le rapport alerte sur la vulnérabilité accrue de populations déjà fragiles sur le marché du travail hors temps de pandémie, et sur l'enjeu à la fois local et international de renforcer leur protection.

1 Le film américano-mexicain *Roma* a été réalisé par Alfonso Cuarón et raconte la vie de la domestique Cleo au sein d'une famille aisée.

2 Voir la vidéo à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multi-media/video/video-interviews/WCMS_748090/lang-en/index.htm

3 Le rapport a été réalisé par l'OIT et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) : <https://lac.unwomen.org/en/noticias-y-eventos/articulos/2020/06/trabajadoras-remuneradas-del-hogar-en-america-latina-y-el-caribe-covid-19>.

En parallèle de ce rapport, nous sommes plusieurs chercheur·se·s spécialistes des domesticités et du marché du travail à avoir fait ce constat. Des travailleuse·s sont exclu·es du domicile par des patron·ne·s qui craignent la contamination ou n'ont momentanément plus besoin de leur service. Elles·ils se retrouvent alors sans emploi ou avec des horaires de travail et un salaire dégradés. D'autres sont au contraire sur-sollicité·es, incité·es à se couper de leur famille et à rester dormir au domicile pour réduire les risques de transmission du virus. D'autres encore sont contraint·es d'affronter les risques sanitaires à leurs dépens. En fait, la crise sanitaire actuelle a exacerbé les inégalités de situations déjà rencontrées par celles et ceux qui travaillent au domicile des autres. Avoir un·e ou plusieurs patron·ne·s, vivre sur son lieu de travail ou chez soi, être payé·e à l'heure, à la journée ou au mois, être déclaré·e ou employé·e au noir, sous contrat de travail écrit ou non, employé·e directement par la famille employeuse ou *via* une agence, faire partie d'un syndicat ou d'une association luttant pour le droit du travail sont des éléments qui, parmi d'autres, pluralisent les domesticités et rendent difficile la prise en charge globale des problèmes divers rencontrés par tel·le ou tel·le travailleuse domestique. Cependant, force est de constater que les domesticités, aussi plurielles soient-elles, regorgent de (très) mauvaises conditions de travail et souffrent de désintérêt politique, ce qui les placent au sommet des métiers les plus pénibles et les plus dévalorisés. Ce n'est donc pas la crise du Covid-19 qui a créé ces conditions de travail : ce numéro a pour objectif de montrer qu'elles lui sont bien antérieures, et que la domesticité a toujours été un secteur « en crise » : en crise non pas d'emplois⁴, mais bien en crise de droits. Les articles qui y figurent, à une exception près, ne traitent pas de la domesticité en période de pandémie : ils s'attachent à montrer les réalités qui l'ont précédée, et qui constituent un terreau fertile aux dégradations actuelles.

4 Dans l'introduction de leur dossier publié en 2020 dans la *Revue internationale des études du développement* (RIED), Natacha Borgeaud-Garciandía, Nadya Araujo Guimarães et Helena Hirata reviennent en conclusion sur l'expression « crise du *care* », qui désigne alors plutôt le *besoin* en main-d'œuvre pour prendre soin d'autrui.

1. Poursuivre le dynamisme bien entamé de la recherche sur les domesticités

Il y a près de dix-huit ans, paraissait dans la présente revue, alors nommée *Tiers Monde*, un dossier dirigé par Blandine Destremau et Bruno Lautier intitulé « Femmes en domesticité » (Destremau & Lautier, 2002). Dans l'introduction de ce dossier, les deux auteure-s qualifiaient la domesticité de « catégorie négligée par la recherche » et regrettaient le manque de travaux portant un regard politique sur une question qui, dans l'espace public, ne suscitait pas non plus d'intérêt de la part des médias et des personnes au pouvoir. L'enjeu était donc d'explorer plusieurs situations de domesticités, pour rendre compte de leurs points communs et établir les caractéristiques et trajectoires convergentes des travailleuse-s domestiques à travers le monde. Depuis la parution de ce dossier en 2002, la domesticité n'est plus « négligée » par la recherche : les travaux de sociologie, d'anthropologie, de sciences politiques, d'économie et d'histoire sont désormais plus nombreux. Ce numéro a pour vocation de contribuer à alimenter les connaissances toujours plus fines des domesticités et, plus précisément, des domesticités dans les Suds à l'époque contemporaine, mais avec un parti pris et des points d'entrée qui nous semblent compléter, de manière originale, ce qui existe déjà sur l'objet.

1.1. La fin de l'invisibilité politique et académique

Avant cela, rappelons quelques éléments de contexte sur le traitement politique et académique des domesticités. Elles sont alimentées par d'importants flux de travailleuse-s, dont le nombre oscillerait entre 60 et 100 millions à travers le monde, selon l'OIT. Pourtant, ce n'est que récemment que les domesticités ont fait l'objet de préoccupations internationales : l'adoption, en 2011, de la convention 189 pour le « travail décent des travailleuse-s domestiques », a mis un coup de projecteur sur les difficultés communes à nombre d'entre elles et eux pendant les quelques années précédant et suivant sa rédaction (Blackett, 2012 ; Albin & Mantouvalou, 2012 ; Fish, 2017 ; Poblete, 2018). Ce coup de projecteur a en partie été permis par les pressions exercées par des syndicats nationaux et fédérés à l'échelle internationale (Schwenken, 2011 ; Hobden, 2015). Il s'est matérialisé par une plus grande visibilité médiatique (même si elle reste relative) des situations de vie et de travail du personnel domestique. L'article de Charles Mamere

et de Laëtitia Larcher, documentalistes à l'INA, qui figure dans ce numéro, en témoigne à partir du cas des médias français. Cette reconnaissance internationale a aussi eu des effets sur la production académique de travaux dédiés aux domesticités, comme en témoigne le *Research Network for Domestic Workers Rights* (RN-DWR). Ce réseau, qui a pour vocation de faire collaborer chercheur·e·s et activistes, s'est construit par groupes de travail qui ont bénéficié de financements internationaux au moment où le projet de convention était discuté. Il a impulsé une forme de « recherche-action » dans les années 2010, laquelle a contribué à légitimer les domesticités comme un objet de recherche, désormais implanté dans le champ académique et devenu attractif parmi les jeunes chercheur·e·s.

Cela dit, la recherche n'a pas attendu la mise à l'agenda international des travailleur·e·s domestiques pour s'intéresser à elles et eux. Les historien·ne·s ont produit un vaste panel d'études portant sur les domesticités à partir du xv^e siècle (Pasleau *et al.*, 2001-2005 ; Fauve-Chamoux, 2004 ; Fauve-Chamoux & Walls, 2005 ; Sarti, 2014). Aussi loin que les sources permettent de remonter, elles mettent en évidence l'importance de la domesticité sur les marchés du travail des pays dits « occidentaux ». Des études de cas localisées par pays y sont consacrées, en France (Dépatie, 2008 ; Zeller, 2016 ; Beal, 2019), en Espagne (Dubert, 2006), en Belgique (Piette, 2000) et en Angleterre (Abate, 2003 ; Delap, 2011) ou encore en Pologne (Kuklo & Kamecka, 2002). Mais les domesticités, passées et présentes, ne concernent pas seulement ces aires géographiques. C'est sur la mondialisation des domesticités, et dans la lignée de cette focale, que porte l'essentiel des travaux produits en sciences sociales depuis deux décennies. Les flux des travailleur·e·s domestiques, notamment des pays dits « du Sud » vers les pays dits « du Nord », suscitent toute l'attention (Drouilleau *et al.*, 2009) : les domesticités sont appréhendées comme un phénomène dont l'histoire et la contemporanéité ont une dimension globale, inscrite dans les migrations nationales et internationales (Moya, 2007 ; Lutz, 2008 ; Hoerder *et al.*, 2015). Leur dimension géopolitique a été mise en évidence : on sait désormais que ces migrations entraînent des flux d'argent importants et sont parfois organisées par les États exportateurs et importateurs, sous forme d'accords qui peuvent impliquer la formation des travailleur·e·s domestique et le ciblage de leur placement (Anderfuhren, 2002 ; Kindler, 2008 ; Debonneville & Killias, 2019).

C'est donc en visibilisant, dans les travaux académiques, le travail domestique rémunéré, que la recherche a montré son invisibilité. Il est invisible des médias et des débats politiques parce qu'il s'exerce dans le domicile, donc dans un lieu clôt, qui plus est considéré comme inviolable, voire sacré ; et il est invisible des patron-ne-s, parce que souvent fait en leur absence, et parce que certaines tâches, comme le ménage, ne sont perceptibles que lorsqu'elles ne sont pas faites. Il est aussi invisible des institutions censées contrôler ou recenser le travail (lorsqu'elles existent), et de celles, comme les syndicats, qui l'encadrent et protègent les travailleuse-s. En effet, bien que les luttes collectives et syndicales existent à leur égard, beaucoup de travailleuse-s domestiques demeurent isolé-e-s d'un collectif de travail capable de centraliser leurs revendications, de les porter à l'agenda politique et d'organiser des permanences d'information et de conseils. Ces revendications sont pourtant nombreuses, à l'image des pénibilités qui caractérisent les domesticités. La prise en charge de la propreté d'un domicile ou du bien-être de personnes mineures et/ou non autonomes suppose un travail considérable et polyvalent, à l'implication tant physique (faire le ménage, laver ou déplacer une personne infirme, être en contact avec des produits chimiques abrasifs) que relationnelle (tenir compagnie, faire la conversation, garder un bon contact avec la famille employeuse) et émotionnelle (anticiper le mal-être des personnes dont on s'occupe, ne pas faire attention aux propos blessants qui peuvent être tenus). Sous couvert de déléguer les tâches triviales du quotidien que tout le monde peut réaliser, ces pénibilités sont peu reconnues et indemnisées par une rémunération peu élevée. De ce fait, le secteur attire une main-d'œuvre peu qualifiée et souvent marginalisée sur le marché du travail. Les femmes, pauvres, peu diplômées et immigrées sont surreprésentées parmi les travailleuse-s domestiques, et d'autant plus vulnérables que les conditions d'emploi favorisent rarement une stabilité économique et sociale. Les contraintes temporelles de l'emploi domestique sont élevées. Certaines tâches ne favorisent pas l'articulation des temps de vie des domestiques, comme la prise en charge des enfants ou des personnes dépendantes, alors qu'une présence est requise au moment des repas, du lever et du coucher. Par ailleurs, les travailleuse-s domestiques ont tendance à se faire embaucher par plusieurs patron-ne-s afin d'augmenter leurs heures rémunérées, bien que cela implique également des temps de déplacement élevés et un travail constant de recherche de nouveaux emplois.

Enfin, les travailleur-se-s domestiques ne sont pas toujours déclaré-es et ne bénéficient pas souvent d'un contrat de travail, oral ou écrit. Les situations de travail informelles sont susceptibles d'accroître la subalternité des travailleur-se-s domestiques et l'asymétrie de leur relation aux patron-ne-s, intrinsèquement favorable à ces dernière-s.

Alimentées par des études de cas empiriques, les recherches sur les domesticités ont donc, à leur manière, contribué au dévoilement des nombreuses souffrances et contraintes qui pèsent sur les travailleur-se-s domestiques à travers le monde. Leur comparaison montre aussi des divergences dans les parcours, les expériences et les conditions de travail des travailleur-se-s domestiques, lesquels leur sont inégalement (dé)favorables. La richesse des études produites jusqu'à présent montre que les domesticités se traduisent par plusieurs réalités.

1.2. Penser les domesticités par la parenté et la maisonnée

Ces réalités sont des réalités de travail, mais aussi et plus largement, des réalités de vie. Le terme « domesticités » et sa déclinaison au pluriel dans le titre de ce numéro n'ont en effet pas été choisis au hasard. L'étymologie du terme, formé à partir du mot *domus*, la « maison », « maisonnée », « famille », parle d'elle-même : elle permet de souligner que nous nous intéressons à un travail réalisé au domicile d'autrui, et donc au service d'une famille, et que cela a non seulement des effets sur ce travail et les relations qui le régissent, mais aussi sur la personne qui l'effectue et sa propre famille.

Alors, insister sur la maison et la famille quand on étudie la domesticité peut sembler classique aux spécialistes qui nous lisent : les cinq décennies de travaux en sciences sociales qui nous précèdent (Sarti, 2014) ont bien mis en évidence l'ambivalence des relations entre patron-ne-s et travailleur-se-s domestiques et leur couleur maternaliste. Ce fut à un point tel que le travail en lui-même, en tant que tâches, négociations, objet de régulations et d'encadrement juridique et politique, a parfois été effacé des analyses. Dans leur récent dossier intitulé « Politiser le travail domestique », Mélanie Jacquemin et Violaine Tisseau (2019) insistent sur le fait que l'effacement de la question du travail et du politique est d'autant plus flagrant dans des régions où ils sont moins structurés et institutionnalisés. L'enjeu était donc, pour elles, de réinjecter du travail et du politique dans la famille, la maison

et l'intime. Nous pensons comme elles que les domesticités se comprennent d'autant mieux lorsqu'on ne choisit pas de les aborder par une seule de leur dimension (le travail, la famille, les relations, l'intime, le droit), mais qu'on les pense par leur multiplicité. Pour cela, notre démarche consiste à réinvestir les points de départ classiques d'étude des domesticités que sont la famille et la maison, tout en montrant qu'ils permettent d'appréhender cette multiplicité. Dans cette logique, les concepts anthropologiques de « parenté » et de « maisonnée » (Weber, 2013) résonnent mieux que ceux de « famille » et de « maison », puisqu'ils expriment une réalité qui dépasse la seule analyse des relations et du lieu, et permettent de penser les domesticités en se décentrant de notre regard « occidental »⁵ et de nos définitions restreintes de la famille et de la maison. Ils sont assez peu utilisés dans les recherches sur les domesticités : pourtant, l'ouvrage de Félicie Drouilleau-Gay sur la domesticité à Bogota (2019) nous a convaincues du caractère heuristique de penser les domesticités par la parenté. C'est de la sorte que nous avons établi l'économie de ce numéro : les auteure·s n'emploient pas les termes de « parenté » et de « maisonnée », mais leurs articles nous en parlent. Dans ce numéro, Ester Martins-Ribeiro (« Filipinas in São Paulo: South-South Migrations and Domestic Service ») les aborde par les expériences des relations de subordination que vivent les travailleuses domestiques philippines à São Paulo. Regina Stela Corrêa Vieira (« Trabajo, cuidado y resistencia según trabajadoras domésticas sindicalizadas en Brasil ») les appréhende par le rapport au travail et au rôle social de filles et de mères des travailleuse·s domestiques au Brésil. Kimberly Geronimo, Valentina Andrade et Nicolás Ratto (« La persistente informalidad laboral en el trabajo doméstico en Chile ») s'en saisissent par l'analyse de ce que fait le caractère informel de la domesticité aux possibilités de négociation du travail au Chili. Laura Carpentier-Goffre (« La domestication des filles, une affaire de famille(s) ») plonge quant à elle au cœur de cette question de la parenté en regardant comment les petites filles boliviennes et péruviennes sont socialisées, dans leur propre famille, à la domesticité. Priscilla Claves et Audrey Richard-Ferroudji (« Les expatrié·e·s face à leurs employé·e·s domestiques à Pondichéry (Inde) ») la regardent du point de vue des patron·ne·s de travailleuse·s domestiques expatrié·e·s à Pondichéry. Karina Boggio, Lorena Funcasta et María Cantabrana (« Trabajo doméstico remunerado en Uruguay ») nous renseignent sur le sens que donnent

5 Nous utilisons ce terme, très imparfait, à défaut d'un autre, bien conscientes de sa construction sociale coloniale (Saïd, 1978).

patron·nes et travailleur·se·s domestiques aux circulations des émotions dans la maisonnée, en Uruguay. Enfin, Gérard Amougou, Victorine Oyane Ossah et Estelle Vérine Salla Bezanga (« De l'assujettissement à la subjectivation ») montrent comment les jeunes hommes domestiques dans l'Extrême-Nord de Yaoundé façonnent leur identité masculine par des relations de parenté construites au sein de leur famille et de la famille employeuse.

1.3. Le défi des « échelles » d'analyse

Le prisme donné aux relations de parenté et aux maisonnées des patron·nes et des travailleur·se·s domestiques est une invitation à décloisonner l'étude des domesticités : l'analyse fine des mécanismes relationnels, des émotions qui les sous-tendent, des pratiques et des représentations de l'intime sur lesquels ils reposent, ainsi que de leur violence, ne s'oppose aucunement à celle des cadres juridiques, des débats politiques et des luttes syndicales qui font (plus ou moins) avancer la cause des travailleur·se·s domestiques. En privilégiant une approche englobante des domesticités, notre parti-pris est d'appréhender les situations de travail domestique comme des expériences de vie qui leur sont intrinsèquement liées : le travail a des effets sur la maisonnée des travailleur·se·s, leur trajectoire sociale, leur manière de se percevoir dans la société et de circuler dans le monde, et ces éléments ont eux-mêmes des effets sur l'entrée dans la domesticité et les conditions de travail des travailleur·se·s. Ce décloisonnement constitue un défi analytique, et plus concrètement, d'écriture de la recherche sur les domesticités. Le choix des « échelles », qu'elles soient géographique, temporelle, empirique ou théorique, est un dilemme pour les chercheur·se·s en sciences sociales (Lahire, 1996 ; Grossetti, 2011). Considérer que la domesticité n'est pas qu'un travail, ni qu'une condition de vie, et qu'elle n'est pas qu'une affaire de relations, ni qu'une affaire d'institutions, nous offre la possibilité de dépasser l'opposition « micro-macro » ainsi que les clivages méthodologiques et théoriques. Cela ne signifie pas qu'il faille étudier en même temps, au sein d'un même article, toutes les dimensions des domesticités, naviguer entre le plus grand nombre d'échelles possibles et réconcilier toutes les manières dont elles ont été jusqu'à présent théorisées. Au contraire, chaque article de ce numéro repose sur un terrain, un axe d'analyse, et une façon d'écrire sur les domesticités qui lui est propre. Tous, en revanche, s'efforcent d'en dérouler les fils relationnels en rendant compte des configurations historiques (Bessière, 2003), et plus largement, des contextes (Avril & Cartier, 2019) dans

lesquelles ils se construisent pour comprendre les spécificités relatives à l'ère géographique et à l'époque étudiées. Les points de vue à partir desquels ils raisonnent – celui des travailleuse-s domestiques, des patron-ne-s, des syndicats, des régulations et du droit – se font écho et nous permettent, par l'ensemble qu'ils forment, de comprendre ce que sont, aujourd'hui, les domesticités dans les Suds. Loin de nous de penser que l'on aboutit de la sorte à un paysage exhaustif des réalités multiples de ces domesticités. En revanche, ce numéro est une invitation à poursuivre les recherches et les publications collectives sur ces réalités, pour sortir de l'analyse unilatérale (sur le travail, le maternalisme, ou les lois) des domesticités.

2. Contre le « Sud » exotique

Pour contribuer à complexifier l'analyse des domesticités, ce numéro se centre plus spécifiquement sur des espaces géographiques où elles ont souvent souffert de représentations – académiques et populaires – homogénéisantes. Les archives de l'INA sont à ce propos révélatrices de l'image des domestiques du « Sud » qui circule parmi les médias français : une image plutôt misérabiliste, qui insiste sur les situations d'exploitation, voire d'esclavage, des domestiques (Charles Mamere et Laëtitia Larcher, « La médiatisation des domesticités dans les pays du Sud » dans ce dossier). Sans nier la sur-représentation de ces situations extrêmes dans les domesticités, nous avons l'ambition de ne pas les y réduire. D'une part parce que les conditions de travail et de vie des domestiques ne sont pas toujours mauvaises ; et lorsqu'elles le sont, il est nécessaire de se pencher sur leurs vécus subjectifs pour comprendre dans quelles ambivalences et contradictions sont prises les travailleuse-s domestiques, leurs patron-ne-s, et les autres acteurs qui servent parfois d'intermédiaires dans leurs relations. D'autre part, il est nécessaire de sortir de cette vision unilatérale parce que cette qualification des situations de domesticités au « Sud » procède d'un regard occidental teinté de jugement exotisant envers des sociétés qui seraient « par essence » fondées sur la violence et l'exploitation. Les mauvais traitements des domestiques existent aussi au « Nord » et l'exploitation n'a pas de frontières.

Comme pour le terme « domesticités », parler de « Suds » au pluriel plutôt qu'au singulier est une façon d'avancer vers la déconstruction d'une double homogénéisation : celles des domesticités au « Sud », et celle d'un

« Sud » fictif qui serait un espace géographique, socio-économique et politique caractérisé par son uniformité – et, il faut le dire, son infériorité par rapport au « Nord ». Mettre le terme Sud au pluriel ne permet pas d'abolir de façon révolutionnaire les logiques coloniales et de pouvoir qui l'ont fécondé, que d'autres ont démontré et dénoncé bien avant nous (Hancock, 2007). Mais, sans doute faute de mieux, et parce que nous ne souhaitons pas non plus effacer la réalité des inégalités de richesse qui fracturent le monde, ce pluriel s'invite dans ce dossier comme compromis (imparfait) pour annoncer les lieux dans lesquelles œuvrent les travailleuse-s domestiques dont nous parlent les auteure-s. Nous ne traitons donc pas des « Suds » dans leur intégralité mais mettons à l'honneur plusieurs pays : le Brésil, le Chili, l'Uruguay, le Pérou, la Bolivie, le Cameroun et l'Inde. Ces pays sont inégalement alimentés par les recherches sur les domesticités, particulièrement peu nombreuses sur ces deux derniers pays. Les recensions d'ouvrage contribuent à diversifier ces espaces géographiques et à offrir une profondeur historique au numéro en nous emmenant aussi en Afrique du Sud et en Indonésie. Au sein de cet éventail de pays, les auteure-s se concentrent sur une ville en particulier : toute-s ont le souci constant de prendre en compte ce contexte dans leur analyse des cas traités. Les domesticités dans les « Suds » sont ici plus justement des situations de domesticités dans des capitales, lieux privilégiés sur le plan empirique puisqu'ils concentrent une main-d'œuvre très importante et hétérogène.

2.1. Un décloisonnement institutionnel et intellectuel

L'ambition de ce numéro sur les domesticités dans les « Suds » ne repose pas que sur une sélection géographique des cas traités. Elle repose également sur notre volonté de donner la parole à des chercheuse-s qui sont spécialistes des « Suds », et qui sont institutionnellement rattaché-e-s à des universités aux « Suds ». La *Revue internationale des études du développement* constitue un support fertile pour cette démarche, qui, là encore, n'est pas simple. La production académique repose elle aussi sur des logiques de pouvoir infériorisant les institutions aux « Suds », responsables du défaut de moyens économiques qui leur sont alloués et de l'invisibilisation des travaux de nos collègues. Nous souhaitons, en les publiant, contribuer à démanteler ce système, même d'une manière insuffisante. Ne nous voilons pas la face : ce sont nous, chercheuses ayant été en partie formées ou travaillant aux « Nord », qui dirigeons ce numéro sur les « Suds », et il serait hypocrite de

faire croire que c'est en sélectionnant des articles de collègues des « Suds » que nous résolvons (ou rachetons) notre propre domination coloniale. Nous nous sommes efforcées de prendre au sérieux ce décloisonnement institutionnel pour qu'il ne se réduise pas seulement à un effet d'affiche. Les auteure-s de ce numéro ont donc été invitées à affirmer leurs façons de faire la recherche sur les domesticités, qui ont considérablement décentré notre propre façon d'aborder cet objet. Concrètement, ce numéro rend compte de plusieurs méthodes et de plusieurs cadres théoriques et interprétatifs, qui invitent à assumer une réflexion plus philosophique, politique, voire prescriptive sur les domesticités.

Cette diversité dans les approches des domesticités offerte par ce numéro plaide donc aussi pour un décloisonnement intellectuel, contre l'existence de ce qui serait un unique « bon » paradigme d'étude. Ce décloisonnement autorise à questionner autrement les domesticités; notamment, sur la nature des relations entre patron-ne-s et travailleur-se-s domestiques, sur leurs effets individuels et sur leur place dans les dynamiques globales de domination, ainsi que le futur des emplois domestiques – et leur désirabilité. À partir de leur propre terrain, et en regard de celui des autres, certain-e-s auteure-s s'autorisent la critique sociale en abordant de front les problèmes sous-jacents des domesticités, tout en refusant d'entrer dans une interprétation strictement binaire qui opposerait exploitation et émancipation. Les travailleuses domestiques philippines rencontrées par Ester Martins-Ribeiro apparaissent ainsi tout autant résignées face aux mauvaises conditions de travail qu'elles revendiquent le fait de les assumer et d'incarner la force de travail à l'image de leur pays. Cette identité de travailleuses infatigables se retrouve chez les travailleur-se-s domestiques noires du Brésil dont parle Regina Stela Corrêa Vieira. Gérard Amougou, Estelle Vérine Salla Bezanga et Victorine Oyane Ossah proposent, quant à eux, d'analyser le rapport au travail domestique des jeunes hommes camerounais comme une étape importante dans la construction de leur identité masculine, tout en prenant le parti de déconstruire l'image d'un groupe incarnant passivement l'*ethos* de la servilité qui leur serait assigné depuis l'invasion peul-musulmane. Après une critique du désinvestissement du gouvernement chilien et des instances internationales face à l'emploi informel des travailleur-se-s domestiques, Kimberly Geronimo, Valentina Andrade et Nicolás Ratto proposent, en conclusion, des mesures concrètes pour soutenir les emplois de qualité,

en passant notamment par une fiscalisation active. Une critique proche se dégage de l'article de Karina Boggio, Lorena Funcasta et María Cantabrana à propos de l'Uruguay, où, malgré la ratification précoce de la convention 189, les lois censées protéger les travailleur-se-s domestiques sont peu respectées. Enfin, c'est la violence des relations domestiques qui est dénoncée, appuyée sur une description rigoureuse, du point de vue des travailleuses domestiques boliviennes et péruviennes dans l'article de Laura Carpentier-Goffre, et de celui des patron-ne-s expatrié-e-s à Pondichéry dans celui de Priscilla Claves et Audrey Richard-Ferroudji. Ces deux articles relatent, sans détour ni euphémisme, le poids de cette violence dans les mots et sur les corps, ce qui est inédit et surprenant au vu de son caractère *a priori* délicat et tabou. Finalement, l'ensemble de ces articles brosse un tableau de ce qui relèverait d'un grand malaise des domesticités – un malaise résolument intime et politique, structuré par des injonctions contradictoires dont les issues, incertaines, oscillent entre utopie et fatalisme.

Les réalités de travail et de vie des travailleur-se-s domestiques, ici rapportées, sont donc très complexes : on peut sans difficulté imaginer que le quotidien d'une femme de ménage intervenant auprès de familles aisées, urbaines et françaises, diffère de celui de « petites bonnes » brésiliennes à temps plein chez une famille rurale, ou encore de celui des « *butlers* » dans les grandes familles d'Afrique du Sud. Le dossier dirigé par Blandine Destremau et Bruno Lautier, cité au début de cette introduction, a permis d'établir les grandes tendances du travail domestique à travers le monde, notamment au prisme de la « femme toute main » (Fraisie, 2009 [1979]). Pauvre et peu qualifiée, marginalisée sur le marché du travail, cette travailleuse domestique serait une mère de famille des « Suds », qui laisse ses enfants aux soins de sa famille, pour aller s'occuper d'enfants de familles blanches et riches dans les pays « occidentaux ». Cette représentation du quotidien et du parcours des travailleur-se-s domestiques est néanmoins réductrice et éloignée des situations domestiques réelles, toutes ne pouvant se résumer à cette figure mondialisée. C'est aussi ce constat qui nous a poussées à explorer les contours de ce portrait en assumant la spécificité des contextes localisés, pour déconstruire un ensemble de préjugés sur ce qu'est être travailleur-se-s domestique aujourd'hui, dans les « Suds ». Le numéro 217 de la présente revue, dirigé par Natacha Borgeaud-Garciandía et Isabel Georges (2014), a apporté des contributions intéressantes en ce sens. En s'intéressant aux trajectoires

migratoires de travailleuses des « Suds », plusieurs des contributeur·rice·s ont montré la diversité des parcours de vie, des profils et des stratégies d'acteurs. Nous poursuivons cette entreprise en déroulant non seulement le fil des parcours migratoires mais aussi, et surtout, des rapports à l'intimité, à la famille, aux corps au travail, aux relations entre classes sociales et aux instances de régulation. Outre les travailleur·se·s domestiques, cela implique d'interroger les patron·ne·s, les familles des travailleur·se·s domestiques, les organisations syndicales et les institutions étatiques et internationales.

2.2. Des socialisations croisées

Alors que le travail domestique est souvent considéré – tant par les patron·ne·s que par les pouvoirs publics –, comme un travail sans compétences, en réalité, il s'apprend, et requiert parfois une véritable conversion aux tâches et aux règles du jeu relationnel. L'insertion dans une carrière de travailleur·se·s domestiques est la résultante d'une pluralité de parcours de vie et de travail, ainsi que de dynamiques économiques, juridiques, politiques et morales qui orientent et justifient les actions des individus. L'apprentissage du service peut se faire dans différents espaces : celui de la maison, un espace de travail atypique, ou dans des formations extérieures plus établies. Pour les filles, cet apprentissage peut intervenir très tôt dans l'enfance et consiste à suppléer la mère de famille au sein du foyer. Intériorisées, les logiques domestiques sont considérées alors comme « naturelles » pour les femmes, assignées à la sphère privée. Laura Goffre-Carpentier nous en apprend beaucoup sur les logiques familiales et patriarcales qui encadrent cet apprentissage. L'originalité de l'approche tient principalement à la prise en compte des violences sexuelles et de l'exploitation du travail des femmes et des filles au sein de la famille, sujet peu abordé dans l'étude des domesticités. L'auteure dénonce « la mise en service domestique des enfants » relevant, d'une part, de « stratégies de survie familiales » dans un contexte de désengagement de l'État des espaces ruraux et pauvres, mais surtout, d'autre part, d'une logique patriarcale qui assigne les filles à être placées tôt dans des emplois domestiques comme seule possibilité d'avenir et sans possibilité de retour. La différence d'investissement des trajectoires des frères et sœurs est éloquent ; les sœurs s'occupent autant des travaux aux champs que leurs frères, mais sont également chargées des tâches ménagères et d'éducation des plus petits, quand elles ne sont pas placées dans des familles citadines. Les solidarités familiales seraient donc « à géométries variables » et les femmes ne seraient

« pas tant des bénéficiaires que des instruments » de ces solidarités, tandis que les hommes en seraient les destinataires, comme en témoigne la collecte des salaires réalisée par le chef de famille pour ses propres besoins ou ceux, éducatifs, de ses fils. L'article permet alors de faire un parallèle entre les dispositions nécessaires à l'emploi domestique, qui « dépassent le cadre strict des compétences ménagères, pour inclure également des traits de caractère telles que la docilité, la réserve et le sens de l'abnégation », et celles acquises dès l'enfance par l'assignation aux tâches ménagères et à la réalisation d'un dur labeur. Ces dispositions recouvrent également la crainte de la figure paternelle, et plus généralement, celle des hommes, en tant que donneurs d'ordres, à qui il faut obéir, parfois sous la contrainte de violences physique, verbale ou sexuelle. Plus qu'une « affaire de famille », la domestication des filles et des femmes témoigne de l'exploitation plus que de la protection de celles-ci dans les familles, qui sont finalement un instrument de (re)production des mécanismes de domination et de production de main-d'œuvre domestique.

En dépit de la féminisation extrême des domesticités, des hommes sont aussi concernés. Les formes « masculines » des domesticités sont un peu différentes de leurs formes « féminines ». Lorsque les travailleuse-s domestiques ne réalisent pas le même travail selon leur sexe, ce sont les femmes qui sont assignées aux tâches à l'intérieur du foyer tandis que les hommes réalisent celles en extérieur sous les fonctions de chauffeur, jardinier ou aide aux champs (Beal, 2019). Les hommes occupent aussi les fonctions les plus prestigieuses du travail domestique, qui les amènent à se constituer un rôle de représentation et de direction et à côtoyer un public favorisé (Delpierre, 2019a). Cela dit, l'essentialisation du caractère genré de certaines tâches n'est pas universelle, et dans certains contextes, les hommes domestiques travaillent dans le foyer à des tâches peu valorisées qui seraient, ailleurs, perçues comme typiquement féminines. En Afrique de l'Est, l'emploi de « boys » auprès de familles plus ou moins fortunées est particulièrement fréquent et provient d'une tradition coloniale et militaire, comme l'a montré Christine Deslaurier dans son étude au Burundi (2019). La domesticité masculine y est très présente, bien qu'elle se féminise et rajeunisse. Dans ce numéro, Gérard Amougou, Estelle Vérine Salla Bezanga et Victorine Oyane Ossah s'intéressent au parcours d'adolescents camerounais ruraux migrant en ville afin de trouver un poste de gardiens de maison. Bien que la littérature

sur les domesticités africaines soit bien établie (Hansen, 1989 ; Jacquemin, 2012 ; Hepburn, 2016), ce travail presque biographique permet d'approfondir les travaux portant sur les « boys » camerounais (Oyono, 1956), beaucoup moins connus. Cette contribution est d'autant plus originale qu'elle dépeint des situations de travail d'hommes travailleurs domestiques en situation de « *live in* », autrement dit, dormant au domicile de leurs patron-nes, et s'occupant de tâches peu valorisées, ce qui les distingue de l'image des majordomes, représentative d'une domesticité masculine avantageuse. L'immersion dans le contexte institutionnel, politique et ethnique de la région de Yaoundé permet de mieux saisir les dynamiques du marché très informel des gardiens de maisons. Si l'emploi domestique permet de subvenir aux besoins de leurs familles, les jeunes gardiens considèrent leur poste comme un tremplin leur permettant d'épargner avant de retourner à l'école ou d'investir une autre carrière professionnelle. La réalisation de ce scénario n'étant pas toujours possible dans les faits, elle renvoie tout de même une autre image du placement des enfants, bien différente de celle des filles boliviennes et péruviennes étudiées par Laura Carpentier-Goffre. Si l'assignation de genre favorisant l'entrée dans l'emploi domestique ne peut expliquer celle des adolescents au poste de gardien de maisons, celle liée à l'ethnie et à la classe sociale est plus pertinente, dans un contexte où les caractéristiques sociales des travailleur-se-s domestiques nous renseignent sur les positions sociales les moins favorisées (Moujoud, 2017 ; Delpierre, 2019b). Face à ce constat, l'article montre la manière dont les travailleurs domestiques mobilisent leurs ressources, et notamment « l'*exit* » (Hirschman, 1970), pour réduire l'asymétrie de la relation de service. L'expérience domestique est alors vue comme une manière de constituer un répertoire d'action afin de s'armer pour ses futures expériences professionnelles, et plus généralement, pour sa vie future.

La littérature sur les domesticités s'attache plus à décrire les expériences des employé-e-s domestiques en rendant compte de leur accessibilité au marché national et international (Anderfuhren, 2002 ; Ehrenreich & Hochschild, 2003 ; Debonneville & Killias, 2019 ; Delpierre, 2020), de leurs conditions de travail et d'emploi et des luttes pour leur valorisation (Anderson, 2000 ; Dahdah, 2010 ; Schwenken, 2011) ou encore de leurs relations aux employeur-se-s et leurs vulnérabilités (Lutz, 2002 ; Bernardo, 2003). Elle s'intéresse plus rarement à l'autre partie de la relation, autrement dit au point

de vue et au vécu des patron-ne-s. Or, se faire servir relève d'autant plus d'un apprentissage que les patron-ne-s ont des motivations et des ressources variées et vivent dans des contextes socio-économiques et politiques les incitant à recourir à des domesticités plurielles. Les recherches sur les domesticités mettent souvent en évidence la distance sociale, et notamment, économique, entre travailleuse-s domestiques et patron-ne-s (Rollins, 1985). Pour autant, les situations de domesticités sont loin de ne concerner que des personnes riches qui emploient des personnes pauvres. Les caractéristiques socio-économiques des patron-ne-s cadrent l'offre domestique sur les marchés dédiés. Certain-e-s font appel à un-e travailleuse-s domestique à temps partiel (Devetter & Rousseau, 2011 ; Malarney, à paraître), tandis que d'autres recourent à une domesticité multiple à temps plein (Delpierre, 2019b). De plus, faire appel à un-e travailleuse-s domestique peut être motivé par des besoins ponctuels limités dans le temps ou encore à la suite d'un changement de statut social, dans le cadre d'une expatriation.

Dans la lignée des travaux interrogeant les dilemmes moraux liés à la délégation du travail domestique (Molinier, 2009 ; Le Renard, 2017 ; Cosquer, 2020), l'article de Priscilla Claeys et Audrey Richard-Ferroudji retrace les interrogations que posent l'adoption d'un nouveau mode de vie à Pondichéry, considéré comme privilégié, et les répercussions sur la vie des personnes employeuses. Devenir expatrié-e suppose de devenir dominant-e dans un nouvel espace social (Cosquer, 2018 ; Le Renard, 2019) et donc de pouvoir recourir à un-e ou plusieurs travailleuse-s domestiques. Cette nouvelle pratique s'accompagne d'un apprentissage du rôle de patron-ne et des tâches qui leur incombent – recruter le personnel, le rémunérer, lui donner des ordres, le contrôler, interagir avec lui – qui sont l'apanage des élites de leur pays de départ. Elle nécessite également l'apprentissage de la cohabitation des espaces marqués par l'intime, où l'autre est à la fois familier et étranger. Ce changement d'habitudes, confortable mais aussi forcé par le poids des représentations sociales selon les auteures, donne lieu à une négociation des tâches déléguées au personnel domestique et de celles conservées par les patron-ne-s afin de maintenir une certaine forme d'autonomie au sein du foyer, une réalisation des tâches à leur goût ou encore pour « garder un “sens des réalités” ou de ne pas “prendre de mauvaises habitudes” en expatriation ». Si la gestion du personnel domestique interroge les valeurs démocratiques et de justice sociale des expatrié-e-s, la pratique révèle une

intériorisation de la domination sociale et raciste envers leurs travailleur-se-s domestiques. Il s'agit alors de trouver des « petits arrangements avec l'égalitarisme » (Le Renard, 2017) afin de justifier les pratiques déployées pour encadrer le travail domestique. Contribution originale car complétant les travaux empiriques sur les domesticités en Inde, rarement étudiées, sur les patron-ne-s de travailleur-se-s domestiques et sur l'expérience d'expatriation, l'article montre la complexité de penser et tenir ce rôle dans un contexte national nouveau.

2.3. Quelles régulations et politisations des emplois domestiques ?

La rencontre entre patron-ne-s et travailleur-se-s domestiques n'intervient pas toujours dans un contexte unique et prédéfini. Plutôt qu'un seul, encadré et visible, il existe autant de processus de mise en relation que de situations de travail, et donc de marchés de la domesticité. Le travail domestique rémunéré constitue un secteur où la part de travail informel est considérable, notamment dans les pays dits « des Suds », où les institutions de contrôle du travail sont l'objet de réorganisations. En contextualisant les situations de travail, les recherches sur les domesticités permettent d'approfondir les connaissances existantes sur les transformations qu'observent les marchés domestiques. En Amérique latine notamment⁶, les marchés des domesticités se voient modifiés à la suite de prises de position gouvernementales et internationales sur la régulation du travail domestique. À titre d'exemple, l'article de Valentina Andrade, Kimberly Geronimo et Nicolás Ratto offre une analyse très documentée de la structuration du marché domestique au Chili autour des réglementations sur le travail informel. Dans la lignée du travail de Lorena Poblete (2018), les auteure-s interrogent l'impact de ces nouvelles lois sur la formalisation du secteur : s'il est à noter un léger recul du travail informel à la suite de la mise en place des lois, les statistiques s'inversent depuis quelques années. La cause de cette hausse est au cœur des questionnements de l'article, alors que le Chili est considéré comme l'un des pays d'Amérique latine les plus avancés en législation du travail salarié, et dont les actualités sont regardées de près. En commençant par présenter la situation du travail salarié domestique au Chili ainsi que les

6 Voir, entre autres : Jelin, 1977 ; Chaney & Castro, 1988 ; Girard, 1996 ; Lautier & Marques Pereira, 1994 ; Stefoni, 2002 ; Borgeaud-Garciandía & Lautier, 2011 ; Bravo & Ordenes, 2016 ; Ratto, 2020. Pour plus de références, voir les travaux de Bruno Lautier.

variations des conditions de travail et de la législation réglementaire, les auteure-s soulignent l'évolution de la forme des emplois domestiques – en majorité à l'extérieur, à temps partiel, avec une main-d'œuvre migrante –, qui explique en partie la difficulté à officialiser le secteur (les patron-ne-s ne cherchent pas à régulariser des emplois ponctuels de peu d'heure, tandis que la main-d'œuvre migrante connaît rarement la loi). En l'absence d'une politique multidimensionnelle qui assure la formalisation et l'amélioration des conditions de travail, l'application de la loi est négociée au niveau des ménages. Les travailleuse-s domestiques sont donc dépendant-e-s de leurs propres ressources sociales, économiques et juridiques pour négocier leurs conditions de travail et d'emploi. Or, les individus ne sont pas tous égaux devant la connaissance du droit et la mobilisation de ressources juridiques, qui est davantage l'apanage des classes supérieures (Bourdieu, 1986). Les auteure-s déplorent le retour à un secteur majoritairement informel qui favorise l'individualisation de l'organisation du service, au détriment des travailleuse-s domestiques, et qui représente un enjeu pour les pays des « Suds », fortement concernés par l'emploi domestique informel.

Les marchés de la domesticité se structurent et se renouvellent à l'aune des fluctuations migratoires régionales et internationales. À la suite des travaux ayant théorisé les flux de la domesticité comme « chaîne mondiale du *care* », et ceux sur les « servantes globales » (« *global servants* ») (Glenn, 1992 ; Parreñas, 2001 ; Ehrenreich & Hochschild, 2003) qui prennent en charge les tâches domestiques, la garde des enfants d'autres femmes et qui s'occupent plus largement des personnes vulnérables, jeunes, âgées, et/ou dépendantes (Scrinzi, 2003 ; Moujoud & Falquet, 2010 ; Borgeaud-Garciandia, 2015), l'article d'Ester Martins-Ribeiro s'inscrit dans l'étude des mobilités des travailleuse-s domestiques en s'intéressant au marché domestique brésilien et à l'insertion des travailleuses philippines. Si ces dernières sont particulièrement connues pour leurs compétences professionnelles valorisées sur le marché international de l'emploi domestique, c'est aussi parce qu'elles sont au cœur d'un système étatique qui s'est distingué par la rigueur du recrutement, de la formation et de l'exportation de ses natives à travers le monde (Debonneville, 2021). L'auteure souhaite analyser les spécificités de ces « Mercedes-Benz » des travailleuses domestiques (Mozère, 2002) souvent enquêtées (Parreñas, 2008 ; Tyner, 2009 ; Guevarra, 2010 ; Debonneville, 2014) qui s'exportent à São Paulo. L'étude du contexte national permet de montrer les dynamiques

actuelles du marché domestique brésilien et la manière dont se négocient le travail et la division des tâches domestiques entre les patron-ne-s, les travailleuse-s domestiques philippines et les autres travailleuse-s sur le marché, alors que les compétences et les nationalités des candidat-e-s sont hiérarchisées. Au-delà des caractéristiques macro-sociales des travailleuses philippines, l'auteure cherche à montrer que chacune s'inscrit dans un parcours de vie qui lui est propre, malgré un parcours migratoire similaire. À travers les portraits de travailleuses philippines, l'auteure déconstruit l'image de « la philippine » modèle acharnée de travail, tout en montrant qu'elle n'est pas véritablement formée à affronter les contextes nationaux, parfois très spécifiques. Organisées ou non, les migrations « Sud-Sud » se réalisent donc à travers des parcours biographiques variés, témoins de la pluralité des situations de travail domestiques.

Vivre l'expérience de la domesticité, c'est aussi vivre une expérience politique. Dans cette optique, Karina Boggio, Lorena Funcasta et María Cantabrana étudient les capacités d'*empowerment* ou d'*agency* des femmes de ménage uruguayennes dans la négociation de leurs conditions de travail et les manières de valoriser le travail effectué (Constable, 1997). L'intérêt de leur analyse réside, d'une part, dans la pertinence du cas étudiée pour décrire les situations de travail et d'emploi situées dans un contexte économique, social et politique particulier, au niveau national et régional. Elles s'inscrivent en faveur d'une contextualisation systématique des situations de travail domestique rémunéré nécessaire à la compréhension des logiques locales (Avril & Cartier, 2019) et laissent une place importante au discours des travailleuse-s domestiques enquêtées. L'entrée sur le terrain par des organisations de travailleuse-s domestiques est particulièrement originale car elle permet la collecte d'un matériau issu de discussions collectives autour d'ateliers thématiques et la possibilité d'établir des tendances de vécu ou, au contraire, de les nuancer. D'autre part, l'article interroge la définition des frontières de l'intime et des tâches réalisées au domicile familial en s'intéressant spécifiquement aux moments d'embauche et d'interruption de la relation de travail. Malgré un cadre contractuel défini par des réglementations nationales et internationales, le travail domestique rémunéré, particulièrement important en Uruguay, se négocie continuellement entre patron-ne-s et travailleuse-s domestiques. L'article souligne la complexité de ces relations de travail et montre que certaines tâches, considérées comme techniques

et ne nécessitant pas de recours à un travail relationnel pour sa réalisation (comme le ménage), sont tout de même porteuses d'affects. Travailler chez ses patron·ne·s et les côtoyer au quotidien nécessite une régulation systématique de son comportement. Veiller à maintenir des relations cordiales avec eux et elles ne fait pas partie du travail de ménage à proprement parler mais est nécessaire pour négocier ses conditions de travail. L'étude des rapports de pouvoir qui se jouent entre patron·ne·s et travailleur·se·s domestiques dans l'organisation du travail au domicile familial montre, d'une part, l'asymétrie de pouvoir qui s'exerce entre les deux parties et, d'autre part, les obstacles que rencontre chacune d'entre elles pour négocier les frontières de l'intime. Souvent évoqué par la littérature (Scott, 1990 ; Siméant, 2013 ; Delpierre, 2019c), l'article met en lumière la manière dont sont vécues ces négociations et les situations de conflits qui en découlent.

Le manque de régulation de ces situations de travail ou les écarts avec l'encadrement prescrit sont porteurs de tensions, dont la durabilité peut mener à une relation de service conflictuelle et au recours à des actions collectives. Or, l'organisation des travailleur·se·s domestiques a toujours peine à prendre forme, comme le montrent les travaux portant sur la syndicalisation des travailleur·se·s domestiques au xx^e siècle en France, aux États-Unis ou encore en Amérique latine (Martin-Fugier, 1979 ; Fraisse, 2009 [1979] ; Palmer, 1989 ; Vasselín, 2002). Les motifs de contestation sont pourtant nombreux et s'inscrivent dans des logiques structurelles de domination (Casas, 2006 ; Borgeaud-Garciandía & Lautier, 2011 ; Memmi, 2016), (re)produisant des inégalités sociales de classe, de genre et de race. L'article de Regina Stela Corrêa Vieira met en lumière la dévalorisation du travail domestique rémunéré au Brésil, considéré comme un « sale boulot » délégué aux populations les plus précaires (les femmes pauvres et racisées). Dans la lignée de l'ouvrage *Les bonnes de Rio* (Vidal, 2007), l'auteure revient sur le phénomène de syndicalisation des travailleur·se·s domestiques du Brésil et le rôle de l'organisation collective dans la construction de l'image du travail domestique rémunéré et du droit le réglementant. L'inscription de ces situations de travail dans le cadre légal national dont dépendent les autres professions brésiliennes est issue d'une longue lutte, essentiellement syndicale, depuis le début du xx^e siècle, qui constitue aujourd'hui une tradition pour la reconnaissance du travail domestique et la valorisation des conditions de travail. Instrument d'information et de résistance dans la

relation de travail, les syndicats ont une importance considérable pour les travailleuse-s domestiques du Brésil, que l'on ne peut comprendre qu'en s'intéressant au contexte social, économique, juridique et politique brésilien. À l'image de l'article de Caroline Ibos (2020) sur la cause des travailleuses du *care* en migration entre la France et la Côte d'Ivoire, l'auteure retrace les trajectoires de cinq anciennes dirigeantes d'un syndicat national qui donnent à voir, sous un nouveau jour, la porosité de la frontière entre le travail domestique et l'adhésion à un syndicat. Ces portraits de travailleuses militantes sont aussi l'occasion de comprendre l'inscription de leur travail dans des logiques de *care*, c'est à dire de s'intéresser à la manière dont *travail* et *soin* se rencontrent et se chevauchent dans la relation domestique.

Conclusion

Dans ce numéro, nous ne prétendons pas faire le tour de l'analyse des domesticités aux « Suds ». Il s'agit plutôt d'une invitation à la poursuivre en se donnant la liberté d'explorer de nouveaux terrains, de mobiliser les outils conceptuels adéquats aux cas étudiés et, peut-être, d'oser réfléchir à la portée non pas seulement académique, mais aussi politique, de ce que nous relatons dans nos travaux de recherche à propos des domesticités. Derrière le souci d'une analyse objectivante, on perçoit, dans les articles de ce numéro, une autre ambition : celle de mesurer les effets des politiques locales et internationales menées en faveur du travail des travailleuse-s domestiques. La conclusion commune que dégagent l'ensemble des auteure-s est celle d'une insuffisance, d'une inadéquation ou d'un manque d'application de ces politiques aux « Suds ». Alors, aussi spécifique que soit chaque contexte relaté, et commune la tendance à l'emploi informel, cette conclusion mériterait aussi d'être posée aux « Nords ». Par comparaison à de nombreux pays des « Suds », les pays des « Nords » apparaissent bien plus dotés en lois et en droits pour les travailleuse-s. Mais cela est loin de signifier que les travailleuse-s domestiques sont mieux traité-e-s aux « Nords » qu'aux « Suds ». D'une part, car ces lois et ces droits s'avèrent étonnamment lacunaires envers les domesticités, lesquelles demeurent en marge d'avancées sociales acquises depuis bien longtemps par d'autres secteurs professionnels. D'autre part, car une forte régulation des emplois domestiques ne signifie pas systématiquement qu'ils soient de qualité et adaptés aux revendications

des travailleur·se·s domestiques. L'exemple est frappant en France, et plus largement dans l'Union européenne, où cette régulation, qui passe par une incitation à créer frénétiquement des emplois et une politique fiscale profitant avant tout aux (riches) patron·ne·s, contribue à la médiocrité des emplois domestiques (Carbonnier & Morel, 2018). Dés-exotiser les « Suds », c'est donc aussi regarder ce qu'il se passe aux « Nords », et prendre conscience des situations d'exploitation qu'ils recèlent et de leur très large contribution aux mécanismes de production globale des inégalités.

LES AUTEURES

Alizée Delpierre

Alizée Delpierre est chercheuse post-doctorante au Centre de sociologie des organisations (CSO). Elle est l'auteure d'une thèse sur le travail domestique à temps plein chez les grandes fortunes. Ses travaux actuels portent sur le marché globalisé de la domesticité, et sur le chômage et la précarisation de l'emploi en Europe (projet H2020). Ses analyses croisent les sociologies du travail et de l'emploi, du droit, des élites et de la confrontation sociale de classe, de race et de genre. Elle s'intéresse plus particulièrement aux frontières de la domination, aux formes d'exploitation dans les relations de travail, et à la construction sociale de la subalternité. Elle a auparavant travaillé sur le « tourisme humanitaire » et sur la médiatisation politique.

A récemment publié

Delpierre, A. (2019). « Blanchir » la domesticité. La reproduction des hiérarchies de race, de classe et de sexe dans la production d'un personnel de luxe en Afrique du Sud. *Politique africaine*, 154(2), 95-119. <https://doi.org/10.3917/polaf.154.0095>

Delpierre, A. (2019). Faire comme l'aristocratie ? Le placement des majordomes chez les nouvelles fortunes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 230(5), 92-107. <https://doi.org/10.3917/arss.230.0092>

Delpierre A. (2019). « Cette fois, la ligne rouge a été franchie ». Conflits et ruptures de la relation de service dans la domesticité élitaires. *La Nouvelle revue du travail*, 15. <https://doi.org/10.4000/nrt.5863>

Delpierre A. (2019). De la bonne au majordome. Contrôle des corps et des relations entre les sexes dans la domesticité élitaires. *Sociologie du travail*, 61(3). <https://doi.org/10.4000/sdt.21320>

Delpierre, A. (2017). Quand l'humanitaire est payant. Enquête sur l'expérience de jeunes volontaires français au Ghana. *Genèses*, 108(3), 89-108. <https://doi.org/10.3917/gen.108.0089>

Hélène Malarmey

Hélène Malarmey est doctorante à l'institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Paris-Dauphine). Elle réalise sa thèse sur les agences prestataires de garde d'enfants en France et s'intéresse plus généralement à la manière dont les relations de service sont transformées au contact d'un intermédiaire de l'emploi sur le marché du travail domestique.

BIBLIOGRAPHIE

- Abate, C. S. (2003). *Privacy, Domesticity and Women in Early Modern England*. Routledge.
- Albin, E., & Mantouvalou, V. (2012). The ILO Convention on Domestic Workers: From the Shadows to the Light. *Industrial Law Journal*, 41(1), 67-78. <https://doi.org/10.1093/indlaw/dws001>
- Anderfuhren, M. (2002). Mobilité professionnelle des domestiques au Brésil (Nordeste) : une logique complexe. *Revue Tiers Monde*, 170, 265-285. <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1594>
- Anderson, B. (2000). *Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour*. Zed Books.
- Avril, C., & Cartier, M. (2019). Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation. *Genèses*, 144(1), 134-152. <https://doi.org/10.3917/gen.114.0134>
- Beal, M. (2019). *Des champs aux cuisines. Histoire de la domesticité en Rhône et Loire, 1848-1940*. ENS Éditions.
- Bernardo, L. (2003). La place des sentiments dans l'aide professionnelle de gré à gré. In Weber, F., Gojard, S. & Gramain, A. (Eds.). *Charge de famille* (362-389). La Découverte.
- Bessière, C. (2003). Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession. *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 17(1), 231-258. <https://doi.org/10.4000/cli0.591>
- Blackett, A. (2012). The Decent Work for Domestic Workers Convention and Recommendation, 2011. *American Journal of International Law*, 106(4), 778-794. <https://doi.org/10.5305/amerjintelaw.106.4.0778>
- Borgeaud-Garciandía, N. (2015). Relations de care, affects et dominations. *Revue des sciences sociales*, 52, 42-50. <https://doi.org/10.4000/revss.3137>
- Borgeaud-Garciandía, N., Araujo Guimarães, N., & Hirata, H. (2020). Introduction : care aux Suds. Quand le travail de care interroge les inégalités sociales. *Revue internationale des études du développement*, 242(2), 7-34. <https://doi.org/10.3917/ried.242.0007>
- Borgeaud-Garciandía, N., & Georges, I. (2014). Travailleuses en migration dans « les Suds ». Déplacements de regards, reconfigurations de l'objet ? *Revue Tiers Monde*, 217(1), 7-24. <https://doi.org/10.3917/rtm.217.0007>
- Borgeaud-Garciandía, N., & Lautier, B. (2011). La personnalisation de la relation de domination au travail : les ouvrières des maquilas et les employées domestiques en Amérique latine. *Actuel Marx*, 49(1), 104-120. <https://doi.org/10.3917/amx.049.0104>
- Bourdieu, P. (1986). La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, 3-19. <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2332>

- Bravo, D., & Ordenes, C. (2016). *El mercado laboral del servicio doméstico en Chile*. https://www.sociedadpoliticapublicas.cl/archivos/octavo/mercadodeltrabajoyrevision/MERCADO_Ordenes_Claudia.pdf
- Carbonnier, C., & Morel, N. (2018). *Le retour des domestiques*. Seuil.
- Casas, L. O. (2006). Bonnes et concierges espagnoles à Paris : immigration et rapports de domination de classe dans le secteur professionnel du service domestique. *Exils et migration ibériques au xx^e siècle*, 2, 241-269. <https://doi.org/10.3406/emixx.2006.1087>
- Chaney, E., & Castro, M. G. (Eds.) (1988). *Muchachas no more, Household Workers in Latin America and the Caribbean*. Temple University Press.
- Constable, N. (1997). *Maid to order in Hong Kong: Stories of Filipina workers*. Cornell University Press.
- Cosquer, C. (2020). Une cage dorée ? Expériences genrées du privilège migratoire dans l'« expatriation ». *Sociologie*, 11(3), 223-242. <https://doi.org/10.3917/socio.113.0223>
- Cosquer, C. (2018). *Expat' à Abu Dhabi : blanchité et construction du groupe national chez les migrant-e-s français-es*. Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.
- Dahdah, A. (2010). Mobilités domestiques internationales et nouvelles territorialités à Beyrouth. Le cosmopolitisme beyrouthin en question. *Espace populations sociétés*, 2-3, 267-279. <https://doi.org/10.4000/eps.4154>
- Debonneville, J. (2021). *Servitude et mondialisation. Les domestiques philippines*. Hémisphères Éditions.
- Debonneville, J. (2014). Les écoles du *care* aux Philippines. Le devenir travailleuse domestique au prisme de l'altérité. *Revue Tiers Monde*, 217(1), 61-78. <https://doi.org/10.3917/rtm.217.0061>
- Debonneville, J., & Killias, O. (2019). « À votre service ! » : la fabrication de la domesticité en Asie du Sud-Est. *Moussons*, 33. <https://doi.org/10.4000/moussons.4971>
- Delap, L. (2011). *Knowing their place. Domestic Service in Twentieth-Century Britain*. Oxford University Press.
- Delpierre, A. (2020). *Servir et être servi-e. Le travail domestique à temps plein chez les grandes fortunes*. Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.
- Delpierre, A. (2019a). Faire comme l'aristocratie ? Le placement des majordomes chez les nouvelles fortunes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 230(5), 86-101.
- Delpierre, A. (2019b). « Blanchir » la domesticité. La reproduction des hiérarchies de race, de classe et de sexe dans la production d'un personnel de luxe en Afrique du Sud. *Politique africaine*, 154(2), 95-119.
- Delpierre, A. (2019c). « Cette fois, la ligne rouge a été franchie ». Conflits et ruptures de la relation de service dans la domesticité élitaire. *La nouvelle revue du travail*, 15. <https://doi.org/10.4000/nrt.5863>

- Dépatie, S. (2008). Maîtres et domestiques dans les campagnes montréalaises au XVIII^e siècle : bilan préliminaire. *Histoire, économie et société*, 27(4), 51-65. <https://doi.org/10.3917/hes.084.0051>
- Deslaurier, C. (2019). Des « boys » aux « travailleurs de maison » au Burundi, ou le politique domestiqué. *Politique africaine*, 154(2), 49-73. <https://doi.org/10.3917/polaf.154.0049>
- Destremau, B., & Lautier, B. (2002). Introduction : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. *Revue Tiers Monde*, 170, 249-264. <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1593>
- Devetter, F.-X., & Rousseau, S. (2011). *Du Balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*. Raisons d'Agir.
- Drouilleau-Gay, F. (2019). *Secrets de familles. Parenté et emploi domestique à Bogota (Colombie, 1950-2010)*. Éditions Pétra.
- Drouilleau, F., Fine, A., Jacquemin, M. & Puech, I. (dir.) (2009). Domestiques d'ici et d'ailleurs. *Travail, genre et sociétés*, 22(2). <https://doi.org/10.3917/tgs.022.0025>
- Dubert, I. (2006). Modernity without Modernization: The Evolution of Domestic Service in North-West Spain, 1752-1900. *Gender & History*, 18(2), 199-210. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0424.2006.00425.x>
- Ehrenreich, B., & Hochschild, A. R. (Eds.) (2003). *Global woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. Metropolitan Books.
- Fauve-Chamoux, A. (Ed.) (2004). *Domestic Service and the Formation of European Identity. Understanding the Globalization of Domestic Work, 16th-21st Century*. Peter Lang.
- Fauve-Chamoux, A., & Walls, R. (2005). *Domestic servants in comparative perspective*. Taylor & Francis.
- Fish, J. N. (2017). *Domestic Workers of the World Unite! A Global Movement for Dignity and Human Rights*. New York University Press.
- Fraisse, G. (2009) [1979]. *Service ou servitude : essai sur les femmes toutes mains*. Le Bord de l'Eau.
- Girard, C. (1996). Citoyenneté et culture de la domesticité des femmes noires au Brésil. In Marques-Pereira, B., & Carrier, A. (Eds). *La citoyenneté sociale des femmes au Brésil. Action collective, reproduction, informalité et domesticité*. L'Harmattan.
- Glenn, E. N. (1992). From Servitude to Service Work: Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Labor. *Signs*, 18(1), 1-43. <http://www.jstor.org/stable/3174725>
- Guevarra, A. R. (2010). *Marketing Dreams, Manufacturing Heroes: The Transnational Labor Brokering of Filipino Workers*. Rutgers University Press.
- Grossetti, M. (2011). L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3466>

- Hancock, C. (2007). « Délivrez-nous de l'exotisme » : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nord). *Autrepart*, 41(1), 69-81. <https://doi.org/10.3917/autr.041.0069>
- Hansen, K. T. (1989). *Distant Companions: Servants and Employers in Zambia, 1900-1985*. Cornell University Press, 1989.
- Hepburn, S. (2016). "Bringing a Girl from the Village": Gender, Child Migration and Domestic Service in Post-Colonial Zambin. In Razy, É., & Rodet, M. (Eds.). *Children on the Move in Africa: Past and Present Experiences of Migration* (69-84). James Currey.
- Hirschman, A. (1970). *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Harvard University Press.
- Hobden, C. (2015). *Domestic workers organize—but can they bargain? Mapping collective bargaining and other forms of negotiation in the domestic work sector*. ILO.
- Hoerder, D., Nederveen Meerkerk (van), E., & Neusinger, S. (Eds.) (2015). *Towards a Global History of Domestic and Caregiving Workers*. Brill.
- Ibos, C. (2020). Entre la France et la Côte d'Ivoire, la cause des travailleuses du care. Pratiques de la mondialisation et résistances ordinaires. *Revue internationale des études du développement*, 242(2), 97-118. <https://doi.org/10.3917/ried.242.0097>
- Jacquemin, M. (2012). « Petites bonnes » d'Abidjan. L'Harmattan.
- Jacquemin, M., & Tisseau, V. (2019). Politiser le travail domestique. *Politique africaine*, 154(2). Karthala. <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2019-2.htm>
- Jelin, E. (1977). Migrants and Women who Wait, Migration and Labor Force Participation of Latin American Women: The Domestic Servants in the Cities. *Signs*, 3(1). <https://doi.org/10.1086/493446>
- Kindler, M., (2008). Risk and Risk Strategies in Migration: Ukrainian Domestic Workers in Poland. In Lutz, H. (Ed.), *Migration and Domestic Work. A European Perspective on a Global Theme* (145-160). Routledge.
- Kuklo, C., & Kamecka, M. (2002). Être servante dans une famille urbaine polonaise aux XVI^e-XX^e siècles. Évolution du statut social et matériel des domestiques. *Obradoiro de Historia Moderna*, 11, 119-132.
- Lahire, B. (1996). La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 51(2), 381-407. <https://doi.org/10.3406/ahess.1996.410853>
- Lautier, B., & Marques Pereira, J. (1994). Représentations sociales et constitution du marché du travail : employées domestiques et ouvriers de la construction en Amérique latine. In Aubertin, C., & Cogneau, D. *Marché et développement*. Cahiers des Sciences Humaines, 30(1-2), 303-332.
- Le Renard, A. (2019). *Le privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*. Presses de Sciences Po.

- Le Renard, A. (2017). Petits arrangements avec l'égalitarisme. Les Français-e-s de Dubaï et les employées domestiques. *Genèses*, 109(4), 118-138. <https://doi.org/10.3917/gen.109.0118>
- Lutz, H. (Ed.) (2008). *Migration and Domestic Work. A European Perspective on a Global Theme*. Routledge.
- Lutz, H. (2002). At Your Service Madam! The Globalization of Domestic Service. *Feminist Review*, 70(1), 89-104. <https://www.jstor.org/stable/1395972>
- Malarmey, H. (à paraître). Déléguer la garde périscolaire à des agences prestataires : un appariement possible ? *Nouvelle Revue du Travail*.
- Martin-Fugier, A. (1979). *La place des bonnes : la domesticité féminine à Paris en 1900*. Grasset.
- Memmi, D. (2016). Aide à domicile et domination rapprochée. *La vie des idées*. https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20160504_memmi.pdf
- Molinier, P. (2009). Des féministes et de leurs femmes de ménage : entre réciprocité du *care* et souhait de dépersonnalisation. *Multitudes*, 37-38(2-3), 113-121. <https://doi.org/10.3917/mult.037.0113>
- Moujoud, N. (2017). Servir en ville (post) coloniale : entre travail non libre et résistances par le bas au Maroc. *Anthropologie et Sociétés*, 41(1), 129-145. <https://doi.org/10.7202/1040271ar>
- Moujoud, N., & Falquet, J. (2010). Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale. *Cahiers genre et développement*, 9, 229-245. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5974>
- Moya, J. C. (2007). Domestic Service in a Global Perspective: Gender, Migration, and Ethnic Niches. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33(4), 559-579. <https://doi.org/10.1080/13691830701265420>
- Mozère, L. (2002). « Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité ? », *Revue Tiers Monde*, 170, 373-396. <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1599>
- Oyono, F. (1956). *Une vie de boy*. Julliard.
- Palmer, P. (1989). *Domesticity and Dirt: Housewives and Domestic Servants in the United States, 1920-1945*. Temple University Press.
- Parreñas, R. S. (2008). *The force of domesticity: Filipina Migrants and Globalization*. New York University Press.
- Parreñas, R. S. (2001). *Servants of Globalization: Women, Migration, and Domestic Work*. Stanford University Press.
- Pasleau, S., Schopp, I., & Sarti, R. (2001-2005). *Proceedings of the Servant Project*. 5 vol. Éditions de l'Université de Liège.
- Piette, V. (2000). *Domestiques et servantes. Des vies sous condition : essai sur le travail domestique en Belgique au XIX^e siècle*. Académie royale de Belgique.
- Poblete, L. (2018). The Influence of the ILO Domestic Workers Convention in Argentina, Chile and Paraguay. *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*, 34(2), 177-202. https://www.researchgate.net/publication/326029446_The_influence_of_the_ILO_Domestic_Workers_Convention_in_Argentina_Chile_and_Paraguay

- Ratto, N. (2020). Las estrategias sindicales de las trabajadoras de casa particular en Chile en su lucha contra la precariedad (2010-2014). *Revista Izquierdas*, 49, 1155-1176. <http://dx.doi.org/10.4067/s0718-50492020000100261>
- Rollins, J. (1985). *Between women. Domestic workers and Their Employers*. Temple University Press.
- Saïd, E. (1978). *L'Orientalisme*. Routledge & Kegan Paul.
- Sarti, R. (2014). Historians, Social Scientists, Servants and Domestic Workers: Fifty Years of research on Domestic and Care Work. *International Review of Social History*, 59(2), 279-314. <https://www.jstor.org/stable/26394671>
- Schwenken, H. (2011). Mobilisation des travailleuses domestiques migrantes : de la cuisine à l'Organisation internationale du travail. *Cahiers du Genre*, 51(2), 113-133. <https://doi.org/10.3917/cdge.051.0113>
- Scott, J. C. (1990). *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale University Press.
- Scrinzi, F. (2003). The Globalization of Domestic Work: Women migrants and Neo-Domesticity. In Freedman, J. (Ed.). *Gender and Insecurity. Migrant women in Europe (77-90)*. Routledge.
- Siméant, J. (2013). « Protester/mobiliser/ ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, 20(2), 125-143. <https://doi.org/10.3917/ripc.202.0125>
- Stefoni, C. (2002). Mujeres inmigrantes peruanas en Chile. *Papeles de población*, 8(33), 117-144. <http://www.scielo.org.mx/pdf/pp/v8n33/v8n33a6.pdf>
- Tyner, J. (2009). *The Philippines: Mobilities, Identities, Globalization*. Taylor & Francis.
- Vasselin, K. (2002). Faire le ménage : de la condition domestique à la revendication d'une professionnalité. In Piotet, F. (dir.), *La révolution des métiers (77-98)*. PUF.
- Vidal, D. (2007). *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique au Brésil*. Septentrion.
- Weber, F. (2013). *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Rue d'Ulm.
- Zeller, O. (2016). Revisiter l'histoire française des serviteurs et des domestiques. *Revista de Historia Moderna*, 34, 257-278. <https://doi.org/10.14198/RHM2016.34.12>